

7. **DES ESPACES PUBLIQUES INCLUSIFS** : Valoriser le patrimoine et les activités culturelles et créatives afin de promouvoir la cohésion sociale et assurer l'accès à des espaces publics de qualité et bien conçus
8. **DES LIENS RURAUX-URBAINS RENFORCÉS** : Respecter la valeur culturelle de petites localités et paysages et renforcer leurs relations avec les villes
9. **UNE GOUVERNANCE URBAINE AMÉLIORÉE** : Renforcer les capacités et les mécanismes de participation et élaborer des indicateurs permettant d'évaluer le rôle et l'impact de la culture sur le développement urbain